

LA VILLE DE MAROMME ANNONCE LA PASSATION D'UN MARCHE DE FOURNITURE ET SERVICES

LOCATION ET ENTRETIEN D'UN VEHICULE 26 TONNES POUR UNE DUREE DE 96 MOIS (Equipé : Ampliroll – Grue – Plaque SETRA pour notre lame de déneigement)

TYPE DE PROCEDURE

La présente consultation est un marché de fourniture et services passé sous la forme d'une procédure formalisée – Appel d'offres ouvert, Suivant articles L 2124-1 ; L 2124-2 ; L 1111-3 ; L 1111-4 ; L 1111-5 du code de la commande publique constitué de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 /11/ 2018 et du décret n°2018-1075 du 3/12/2018 entré en vigueur le 1er avril 2019

Date limite de remise des plis LE VENDREDI 15 SEPTEMBRE 2023 À 12H00

Pouvoir adjudicateur
MAIRIE DE MAROMME
Hôtel de ville
Place Jean Jaurès – BP 1095
76153 MAROMME CEDEX
Tél.: 02.32.82.22.00

OBJET: LOCATION ET ENTRETIEN D'UN VEHICULE 26 TONNES POUR UNE

DUREE DE 96 MOIS

Personne responsable du marché : Monsieur David LAMIRAY, Maire de la ville de MAROMME

Type de marché: Fourniture et services

Mode: Procédure formalisée – Appel d'offres ouvert

Code NUTS: FR232 Seine-Maritime

Lieux d'exécution de la prestation : Ville de Maromme

Durée: 96 mois

Description de la prestation : Marché de location et entretien, pour une durée de 96 mois, d'un

véhicule 26 Tonnes équipé Ampliroll, Grue, plaque SETRA pour notre lame

de déneigement.

Le présent marché comprend :

Offre de base : Location et entretien d'un véhicule neuf suivant descriptif

et conditions figurant dans le cahier des charges.

❖ <u>Variante obligatoire</u>:

Location et entretien d'un véhicule d'occasion suivant conditions définies

dans le cahier des charges.

Nombre de variante acceptée : 1 seule variante

Code CVP principal: 50100000

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les

marchés publics de l'OMC : Oui

Forme: Division en lots: NON

Variantes : Sont acceptées

Options: Oui

Reconduction: Non

Sous-traitance: Les prestations ne peuvent pas être sous-traitées

Négociations : Sans négociation

CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

Date de prise d'effet de la prestation : A compter de la date de notification du contrat.

Exécution des prestations : A compter de la notification de l'ordre de service

Retenue de garantie : Sans objet

Avance/Retenue de garantie : Le contrat ne prévoit pas le versement d'une avance.

Prix : Ferme, global et forfaitaire, le prix est réputé comprendre toutes

les dépenses résultant de l'exécution des prestations.

Règlement des prestations : Les prestations sont réglées par loyer mensuel

Modalité de paiement du marché : Le comptable chargé du paiement est Monsieur Le Receveur

Percepteur de la Ville de Maromme.

Révision des prix : Les prix ne sont pas révisables

Délai de paiement : Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global

de paiement applicable à l'acheteur.

Financement : Par la ville de Maromme

Contraintes : <u>Date de livraison : le véhicule devra être livré impérat</u>ivement **LE**

LUNDI 29 AVRIL 2024 A 15H00.

Garantie de parfait achèvement : Sans objet (contrat d'entretien souscrit, objet de la consultation).

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

A- Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Formulaire DC1

Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner

Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail

B- Capacité économique et financière

Formulaire DC2

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

C- Références professionnelles et capacité technique

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat.

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

Liste de 3 références des contrats similaires exécutés au cours des cinq dernières années avec des collectivités, appuyée par d'attestations de bonne exécution de ladite collectivité.

Pièces justificatives à produire : Ensemble des pièces énumérées dans les documents du

marché.

Marché réservé : Non

Retrait de dossier : Les pièces du marché peuvent être téléchargées sur le site de la Ville de

Maromme http://www.maromme.fr (onglet MAIRIE, rubrique marchés publics) ou sur le site de l'ADM 76 https://marchespublics.adm76.com

Critères d'attribution: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont

énoncés uniquement dans les documents du marché.

Renseignement: Pour toutes questions ou échanges liés à la présente consultation,

les candidats doivent les adresser au profil d'acheteur de la ville de

Maromme.

Documents: Acte d'engagement/Cahier des clauses particulières/Avis de

publicité

Offre: Remise des offres le Vendredi 15 septembre 2023 à 12h00 au plus

tard.

Langue utilisée dans l'offre/ la candidature : français

Unité monétaire utilisée : l'euro.

Validité des offres : 150 jours à compter de la date limite de

réception des offres.

Modalité d'ouverture des offres : Commission d'ouverture des plis

Critère de choix des offres : L'offre économiquement la plus avantageuse en tenant compte

des critères énumérés dans les documents du marché.

Dépôt des plis : Les candidatures et les offres du présent marché seront remises

exclusivement par voie électronique sur le profil d'acheteur de la ville de Maromme : https://marchespublics.adm76.com (copie de

sauvegarde conseillée).

Nom des fichiers à envoyer : Il est demandé à chaque candidat de simplifier la dénomination des

documents de sa candidature et de son offre afin de permettre à

l'acheteur d'identifier le fichier sans devoir l'ouvrir.

Elimination des candidats : Les motifs d'élimination sont ceux prévus par les textes juridiques

consacrés par l'Etat français, ainsi que ceux mentionnés dans les

documents du marché.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Transmission des plis : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie

dématérialisée.

Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat sur le profil d'acheteur de la ville de Maromme, celui-ci

annule et remplace le pli précédent.

Copie de sauvegarde : Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans

les délais impartis. Les modalités de transmission et d'ouverture de la copie de sauvegarde sont celles consacrées dans l'arrêté du 22 mars 2019 fixant les modalités de mise à disposition des documents de la consultation et de la copie de sauvegarde dans sa version consolidée par arrêté du 14 avril 2023 sur la copie de sauvegarde

électronique.

Groupement d'entreprises : Il est interdit de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en

qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Aucune forme de groupement n'est imposée aux candidats ou à

l'attributaire.

Formats de fichiers: Les formats de fichiers acceptés sont : .ods ou .xls ; .pdf ; .exe ;

.rtf;.jpg

Signature électronique: L'acheteur impose une signature qualifiée correspondant à des

niveaux de sécurité de signature électronique selon les dispositions prévues par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature

électronique des contrats de la commande publique.

L'acheteur préconise l'utilisation d'une signature électronique aux

format XAdES, CAdES ou PAdES.

Marché périodique : Non

Fonds: Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des

fonds communautaires: Non

Recours : Instance chargée des procédures de recours/Obtention des

renseignements:

Tribunal administratif de Rouen 53 avenue Gustave Flaubert

76000 Rouen Cedex 1

